

Image not found or type unknown



Rtt poses pendant arret maladie

Par **questiondt**, le **10/02/2011 à 16:59**

Bonjour,
Je n'ai pas eu le temps de finir mes questions sur mon précédent message,
Dois je donc récupérer ces 2 jours de RTT puisque en arrêt nous avons l'obligation de rester à son domicile et donc ne pas faire les mêmes occupations qu'en RTT???